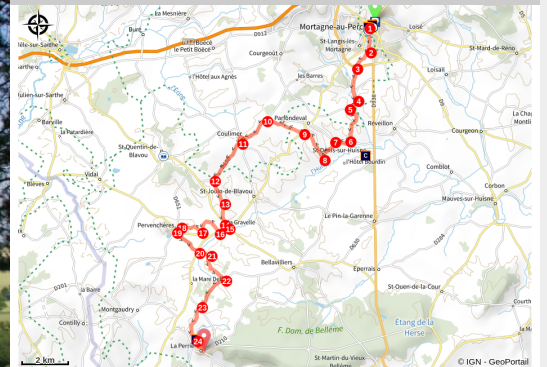


De Mortagne-au-Perche à La Perrière (TCP)

Communauté de Communes du Pays de Mortagne au Perche -
Mortagne-au-Perche



Point de vue Site de l'Eperon-La Perrière (Didier Orsal)



Cette randonnée est la sixième étape du Tour des Collines du Perche, circuit de huit jours et de 220 km,

Elle démarre d'une ville emblématique pour arriver à un village emblématique du Perche. Tous deux très fréquentés par les citadins, en quête de belles pierres et de beaux paysages. Situés l'un comme l'autre sur des points culminants, les panoramas qu'ils offrent sont remarquables.

A **Pervenchères**, il est possible de prendre un verre au bistrot et/ou de découvrir l'étang de pêche.

Le bourg de **La Perrière** est situé sur un éperon rocheux : depuis le cimetière, en hauteur, **magnifique vue à 360°** sur la campagne environnante. Possibilité d'apercevoir les faubourgs du Mans par temps clair.

Profitez de cette halte et de ce lieu reposant (nombreuses activités culturelles toute l'année, visite possible du manoir de Soisay de juin à septembre, situé à environ 3km du bourg).

Infos pratiques

Pratique : En itinérance

Durée : 8 h 30

Longueur : 29.0 km

Dénivelé positif : 367 m



Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Mortagne-au-Perche, rue Montcacune

Arrivée : La Perrière

Balisage :  PR  TCP

Communes : 1. Mortagne-au-Perche

2. Saint-Langis-lès-Mortagne

3. Saint-Denis-sur-Huisne

4. Saint-Jouin-de-Blavou

5. Parfondeval

6. Coulimer

7. Pervençhères

8. La Perrière

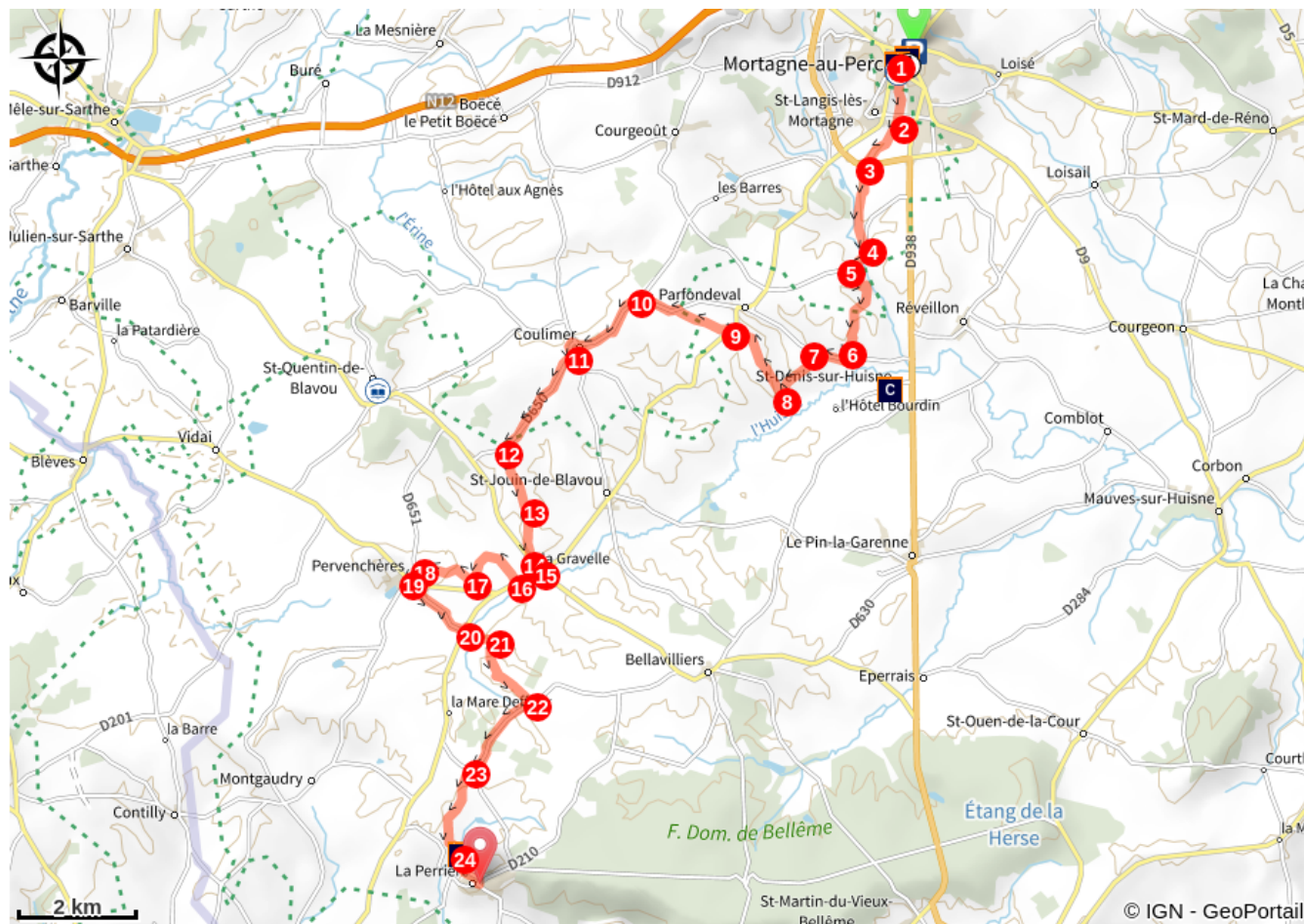
9. Bellavilliers

Départ de [Mortagne-au-Perche](#), devant la Maison pour tous, place du Tribunal. Remonter la rue du Colonel Guérin, passer le long de l'Eglise Notre-Dame, continuer tout droit par la rue Notre Dame (place du marché le samedi matin). Traverser la place de la République (empruntez le passage protégé) et poursuivre par la rue du Faubourg Saint-Langis lès Mortagne.

1. Prendre à gauche à l'angle d'une boucherie, la rue Moncacune et aussitôt à droite, descendre la ruelle des Loges qui longe l'arrière de belles propriétés mortagnaises. À la première fourche, prendre à gauche, puis suivre le chemin descendant sur environ 600 à 800 m, laisser à gauche une belle ferme close de grands murs en pierre, lieu-dit Les Loges continuer jusqu'à croiser une route. Traverser cette route et emprunter le chemin qui passe à gauche d'une maison puis sous deux viaducs de l'ancienne voie ferrée.
2. Laisser l'ancienne station d'épuration sur la gauche et prendre à droite le chemin de terre herbu, le suivre en veillant à rester sur la gauche pendant environ 800m à travers de belles prairies dans **un vallon où coule paisiblement un ru**. Au bout de ce chemin, après avoir laissé à droite un chemin d'accès à une ferme, passer sous un ouvrage de franchissement de la rocade de contournement de Mortagne-au-Perche.
3. Suivre le chemin qui part à gauche (petit raidillon) en longeant la voie de contournement, puis contourner sur votre droite un bosquet. Laisser le chemin montant à gauche et continuer le chemin de terre qui longe un champ sur environ 300m. Prendre le premier chemin à droite (sur 50m) qui mène à **une ancienne maison de garde barrière** (numérotée 64 sur sa façade) et continuer à gauche sur le tracé d'une **ancienne voie ferrée**. La suivre sur environ 1km jusqu'à croiser une petite route bitumée, jusqu'à **une seconde maison de garde barrières** (lieu-dit "La Noë Lamier"). Se retourner pour apercevoir **le château de Prulay** plein nord au creux du vallon.
4. Prendre la petite route à droite, sur environ 500m. Passer **le moulin de Prulay** et prendre après la côte, la petite route bitumée sur votre gauche.
5. Traverser le hameau de la Forterie, puis prendre à droite un chemin de terre jusqu'à la dernière maison. Remarquer sur la droite **un imposant châtaignier**. Au bout de 200m, à la fourche, prendre à droite le chemin creux et poursuivre sur environ 1,5km à travers champs jusqu'au lieu-dit **l'Hôtel Cointaux** (hébergement touristique partenaire de la marque Valeurs Parc).
6. Passer ce hameau et aller jusqu'à la route bitumée D272. Prendre à droite en direction de Parfondeval.
7. A environ 600m, en haut de la côte, prendre la petite route à gauche en direction des Rougères. La suivre sur environ 800 mètres. Traverser **la ferme des Rougères**.
8. Prendre à droite un chemin de terre légèrement montant et continuer à travers des parcelles cultivées jusqu'à la ferme La Cosnière. Laisser cette ferme à gauche et filer tout droit jusqu'à rencontrer la D931.
9. **Prudence** : Traverser la route, puis en prolongement du tronçon bitumé suivre un chemin de terre (environ 1km). Laisser à gauche le lieu-dit Les Jonets. Arrivé au lieu-dit La petite Gallonière, prendre la petite route bitumée à gauche que l'on suivra en laissant à gauche les lieux-dits Les Bois, Les Caves, Les Mares et Bouchigny.
10. **Prudence** : A l'intersection avec la D372 : **magnifique point de vue sur la forêt d'Ecouves, la Butte Chaumont et le Mont des Avaloirs**. Prendre à gauche jusqu'au bourg de **Coulimer**. Entrer dans le bourg (épicerie/ bar). Contourner l'église par la droite puis suivre une route bitumée sinueuse et montante.

11. À la sortie du village, suivre la D650 en direction des écuries des Lys. Laisser le château d'eau en haut de la côte à droite. Suivre la route D650 sur environ 1,2km et passer Mont Froger.
12. Tourner à gauche à la première intersection et faire environ 1km sur cette petite route.
13. Puis prendre à droite le chemin du Logis (pancarte du TCP) et s'engager sur ce chemin naturel pour environ 900m
14. Déboucher sur la D 7, qu'il faut emprunter tout de suite à gauche et la suivre sur 200m, jusqu'au carrefour de la Gravelle.
15. **Prudence** : route très passante. Au Stop, prendre à droite la D 931 (en direction de Mamers). Faire environ 400 m, en marchant prudemment sur le côté.
16. Prendre le chemin à droite après un poste de transformation EDF (maison) et le suivre le sur environ 1km. Passer devant le chemin qui mène à la Petite Bourdonnière sur la droite et aboutir à un croisement en T.
17. Tourner à droite, et suivre le chemin sur environ 1,2km : **belle allée de chênes têtards** (de trognes, comme on dit dans la région).
18. A la métairie, prendre à gauche pour arriver au bourg de **Pervenchères**. N.B: **L'étang** à une centaine de mètres de l'église en direction de Montgaudry et la Saboterie (D297) est un endroit idéal pour un pique-nique.
19. Arrivée au centre du village. L'étang à une centaine de mètres de l'église en direction de Montgaudry et la Saboterie (D 297) est un endroit idéal pour un pique-nique. Sinon, tourner à gauche et, à la fourche qui se présente immédiatement, suivre la route à droite en direction de La Perrière et Mamers (laisser la médiathèque à gauche). Faire environ 1 km jusqu'à la D 931.
20. **Prudence** : Prendre cette route à gauche puis aussitôt à droite (environ 50m) en direction du **manoir de Blavou**. Suivre la petite route goudronnée jusqu'à l'entrée du manoir sur la gauche.
21. Après une centaine de mètres, poursuivre la route à droite jusqu'à **l'oratoire de Saint Jacques** (table d'information). Emprunter le chemin de terre en face, long d'environ 1,5km. Passer devant un chalet de bois avec un étang sur la droite. Poursuivre jusqu'à arriver à une petite route bitumée (D649) à La Fleutrie.
22. Prendre la route à droite, et la suivre sur environ 1,2km.
23. A l'intersection avec la route D275 allant à La Perrière, la traverser pour emprunter le chemin herbu démarant de l'autre côté de la route. Continuer sur **ce chemin bordé de haies**. A la sortie de ce « tunnel de verdure », aller vers la droite et tout de suite à gauche (avant l'entrée de la ferme de Saint-Hilaire) et prendre **le tout petit chemin creux** en descente. **Joli point de vue** sur le village de La Perrière. Avant la petite route bitumée, prendre le chemin à gauche (balisé en jaune) qui passe en bordure d'une parcelle cultivée. S'enfoncer dans un sous-bois en prolongeant le chemin de terre (passage à proximité de **la source du Montperthuis** à votre gauche).
24. Arrivé à l'intersection avec un chemin menant à la ferme de la Pignonnerie, faire un droite-gauche en passant par **un petit pont de bois**. Remonter le chemin en face de vous jusqu'à rencontrer une route bitumée qui va jusqu'au bourg de La Perrière, rentrer dans le village jusqu'à la place centrale.

Sur votre chemin...



L'église Notre-Dame (A)

Synthèse communale (C)

Les tribunes de l'hippodrome de Mortagne-au-Perche (B)

 La fontaine de St-Julien (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Ce tronçon vous permet de sortir sans emprunter de route, de la ville de Mortagne-au-Perche, connue pour ses monuments, sa foire au boudin, et sa situation dominante sur la campagne environnante. Les villages traversés sur le parcours (Coulimer et Pervençhères) disposent chacun d'un commerce qui vous permettra de vous y restaurer ou vous désaltérer.

Par ailleurs l'arrivée sur le bourg de La Perrière situé sur un éperon rocheux est superbe!

Nous vous conseillons aussi d'emmener avec vous les cartes IGN papier au 1:25000 de cette randonnée : 1816SB, 1817SB.

Comment venir ?

Parking conseillé

Jardin public face à un parking autos, rue Montcacune

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme du Pays de Mortagne-au-Perche

36, place du Général de Gaulle, 61400 Mortagne-au-Perche

contact@ot-mortagneauperche.fr

Tel : 02 33 83 34 37

<http://www.ot-mortagneauperche.fr>

